



La principale

Téléphone
02 23 35 62 60
Mél.
ce.0352860u
@ac-rennes.fr

2, rue Bernard
Picoult
35320 CREVIN

Site internet
de l'académie
de rennes
www.ac-rennes.fr

Chers parents,

Au nom de la direction et de toutes les équipes, je vous présente mes meilleurs vœux et vous souhaite une bonne année 2023. Qu'elle vous apporte joie, sérénité et liberté.

Par ailleurs, vous trouverez ci-dessous le lien d'accès à notre site internet

<https://www.college-simone-veil-crevin.ac-rennes.fr>

Il vous donnera accès à des informations sur la vie du collège dont la lettre d'informations ci-dessous.

La Principale du Collège Simone Veil,



Catherine PAVAGEAU-GUIVARC'H

1 - PEDAGOGIE

1) Suivi de l'élève

Si tous les adultes de l'établissement restent à votre écoute, le professeur principal est néanmoins votre interlocuteur privilégié pour le suivi scolaire de votre enfant. Vous pouvez demander à le rencontrer via pronote.

➤ Continuité pédagogique

Une charte « continuité pédagogique » vous a été adressée. Elle permet d'expliciter les modalités de travail prévues par l'ensemble de l'équipe pédagogique en cas de confinement individuel, partiel ou total.

➤ Voyages scolaires, sorties et activités pédagogiques

- Séjours à Barcelone : du dimanche 4 au samedi 10 juin pour les élèves de 4^{ème} A, B et C et du dimanche 18 au samedi 24 juin 2023 pour les 4^{èmes} D et E.
- *Germanistes : un voyage en Allemagne est en bonne voie de préparation. Les élèves germanistes de 4^{ème} et de 3^{ème} pourraient passer une semaine près de Cologne du 8 au 12 mai 2023.*
- **Sortie à Caen pour toutes les 3^{èmes} : Mémorial et plages du débarquement**, le mardi 2 mai (3A), mardi 9 mai (3B et 3E) et vendredi 26 mai (3C et 3D).
- **1 jour à Jersey en prévision pour les 6^{èmes}.**

2) Préparation du Diplôme National du Brevet Blanc

Un brevet blanc se déroulera les lundi 6 et mardi 7 février 2023.

3) Remédiation et groupes de besoin

La lecture est essentielle à la réussite de la scolarité de vos enfants. Aussi, des groupes de besoins en lecture ont été mis en place en sixième en novembre, décembre. Un travail spécifique et en petits groupes permet notamment de travailler la fluence de lecture. C'est une compétence essentielle qui permet de lire sans effort et sans erreur et qui facilite l'accès à la compréhension. Le protocole mis en place a été évalué avec succès l'an dernier et le sera à nouveau cette année.

4) Chut ! On lit...

Depuis la rentrée 2019, tout le collège lit chaque jour de 13h55 à 14h10. Parlez-en avec vos enfants...

2 - VIE SCOLAIRE :

1) Foyer Socio-Educatif (FSE)

Le FSE est ouvert et accueille les élèves chaque midi sur deux créneaux de 45 minutes. Chaque jour dans la semaine, un niveau de classe est prioritaire pour y accéder. Des achats réguliers permettent de diversifier les jeux à la disposition des élèves et de faire du réassort en termes de balles pour le baby-foot, balles de tennis de table et ballons de basket-ball.

De 13h05 à 13h40, un assistant d'éducation accompagne des élèves inscrits pour qu'ils puissent jouer au football devant le collège.

2) Les activités périscolaires

Des clubs sont à la disposition des élèves volontaires le midi, de 13h à 13h45 :

- La chorale : le vendredi de 13h à 13h45 avec Mme Vouliot, professeure d'éducation musicale.
- **Le CDI est ouvert tous les midis de 13h20 à 13h50. Sur le temps de pause méridienne, les élèves peuvent venir au CDI pour lire, faire leurs devoirs ou aller sur les ordinateurs pour des recherches ou des activités éducatives. Ils peuvent aussi emprunter et rendre des livres.**
- De la musique est diffusée sur le temps du midi dans la cour de 13h10 à 13h40.

Par ailleurs, sur la pause méridienne, une salle d'étude est ouverte **deux midis par semaine, en alternance avec le football** pour permettre aux élèves qui le souhaitent de travailler. Un assistant d'éducation les encadre et les aide si besoin.

Les élèves disposent d'un accès au CDI tous les matins pendant la récréation pour emprunter et rendre des livres. Par ailleurs, ils peuvent venir au CDI sur les autres créneaux horaires de la semaine en fonction du planning d'occupation prévu (cours d'Initiation à la Recherche Documentaire, projets pédagogiques divers...). Ce planning est affiché au CDI, dans le hall du collège ainsi qu'à la vie scolaire.

3 - ORIENTATION et COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET CITOYENNETE (CESC)

1) Orientation

Au collège, les 3^{ème} et 4^{ème} périodes scolaires sont traditionnellement marquées par l'organisation d'actions collectives autour de l'orientation pour les élèves de troisième :

- Les séquences d'observation en entreprise (stage pour les élèves de 3^{ème}, du mercredi 8 au vendredi 10 février 2023).
- Des mini-stages en lycées professionnels pour des élèves demandeurs.
- Des périodes d'immersion en entreprise pour les élèves âgés de 4^e et 3^e bénéficiant d'un parcours.
- Une « soirée orientation » **le mardi 7 mars 2023 à 18h** avec la participation de notre Psy EN et de chefs d'établissement de lycées.

2) Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté est une instance de réflexion, d'observation et de proposition. Il contribue à la politique globale en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de bien-être au collège. Il réunit direction du collège, enseignants, personnels de la Vie scolaire, élèves, parents et partenaires.

Le CESC travaille selon deux axes :

- la mise en place et la coordination d'actions en liens avec la priorité de l'établissement : la promotion de la santé physique, psychique et sociale
- l'inscription de ces actions dans le cadre plus large du climat scolaire et de son évaluation.

Quelques exemples d'actions du CESC :

- production puis analyse d'une enquête climat scolaire à destination des élèves,
- prévention du harcèlement et du décrochage scolaire, formation d'élèves ambassadeurs,
- coordination de formations : alimentation, gestion des émotions, prévention à l'addiction aux écrans,
- actions de formation des enseignants aux compétences psycho-sociales,
- formation à la sécurité :
 - **Education à la Sécurité Routière.** Les élèves de 5^{ème} et de 3^{ème} passeront l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) au printemps 2023. D'ores et déjà, ils peuvent s'entraîner sur internet en allant sur le lien :
<http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/>

Le CVC (conseil de vie collégienne) est lié au CESC et est composé d'un élève par classe, se réunit au moins trois fois par an. Les élèves font des propositions de projets à mener sur l'année pour améliorer la vie au collège et travaille à leur concrétisation. Les élèves travaillent de concert avec les délégués de classe pour fédérer et apporter de la cohérence entre les projets.

4 - L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE

L'AS du collège a retrouvé une dynamique normale. Les activités d'entraînements, de loisirs et de compétitions sur les temps du midi et du mercredi après-midi ont repris sans restriction liées au contexte sanitaire.

Les activités sont encadrées par 2 ou 3 enseignants d'EPS tous les midis, ainsi que les mercredis après-midi. Notre AS cherche toujours à satisfaire autant les filles que les garçons mais aussi les élèves qui viennent pour une pratique de loisir ou plus engagée.

Les activités proposées en début d'année 2022/2023 sont : le Badminton, la Danse (hip hop, zumba, contemporaine), le Basket-ball, le Renforcement musculaire, le Tennis de table, le Futsal et Moove (jeux, randos...).

Depuis début 2022, les compétitions UNSS ont repris. Nous participons essentiellement à celles de futsal, basket-ball, badminton et cross. Dans la mesure du possible, nous programmons également en interne des événements ludiques et conviviaux les mercredis (initiation Rollers, Sortie accrobranche, soccer, sortie Padel, tournois de badminton, tennis de table, Handball, kinball, D-Day avec les collèges du secteur).

Afin de toucher le plus grand nombre dans la diffusion des informations, nous privilégions 2 moyens : les messages d'informations via pronote et les affichages sur le tableau AS dans le hall du collège ainsi que sur les écrans. Cela permet à tous de réagir vite afin que nous puissions satisfaire le plus grand nombre dans le respect des protocoles.

Pour adhérer à l'association, l'élève doit fournir : une autorisation parentale dûment signée et une cotisation de 20 euros pour les élèves de 6^{ème}, et 10 euros pour les autres niveaux de classe, permettant de pratiquer une, voire plusieurs activités.

Vous pouvez également suivre l'actualité de l'AS avec la page Instagram : AS Collège Simone Veil.

5 - INFORMATIONS DIVERSES

Service Gestion

Les bourses excédentaires (montant de la bourse supérieur au montant des frais de demi-pension) seront versées à la fin du trimestre.

Les demandes de changement de régime pour le 3^{ème} trimestre sont à déposer au secrétariat de gestion avant le 31 mars 2023.

- Tarifs de self 2023 : 3.18 euros/repas pour les Demi-Pensionnaires au forfait
3.35 euros/repas pour les externes au ticket

6 - LE CALENDRIER DES PERIODES SCOLAIRES et DES VACANCES

- Période scolaire n°3 : du mardi 3 janvier au vendredi 10 février 2023

Vacances d'Hiver : du samedi 11 février au dimanche 26 février 2023.

- Période scolaire n°4 : du lundi 27 février au vendredi 14 avril 2023

Vacances de Printemps : du samedi 15 avril au lundi 1er mai 2023

- Période scolaire n°5 : du mardi 2 mai au vendredi 7 juillet 2023

Du jeudi 18 au dimanche 21 mai : Pont de l'Ascension

Vacances d'Été : vendredi soir 7 juillet 2023. Un calendrier d'organisation de fin d'année vous sera remis au printemps.

Le DNB aura lieu les lundi 26 juin et mardi 27 juin 2023.

Vos interlocuteurs :

Principale : Catherine PAVAGEAU-GUIVARC'H

Principale-adjointe : Dorika MORISSE

Secrétaire de Direction : Claire BERTONNEAU

Secrétaire de Scolarité : Véronique MINOR (le lundi et le mardi et 1 mercredi matin sur 2)

Adjointe-gestionnaire : Valérie MERCIER

Secrétaire de gestion : Véronique MINOR/Camille MACE

Conseillère Principale d'Education : Mathilde BOTTIN-PILET

Infirmière scolaire : Julie LEGOUX (mardi, vendredi et mercredi matin)

Psy EN : Isabelle RICAUD (mardi : RDV auprès de la vie scolaire) CIO Redon : 02 99 71 15 10

Assistante sociale : Maud FENIET (mardi)

Pour nous contacter :

L'accueil du collège : Laëtitia DINEDANE au 02.23.35.62.60

Vie scolaire (absences d'élèves) : 02.23.35.62.65

Mail établissement : ce.0352860u@ac-rennes.fr